

Qui sommes-nous ?

Au cours des quinze dernières années, au départ d'une controverse très intense et très médiatique sur l'exploitation des forêts naturelles du bassin du Congo, un processus de certification volontaire a démarré et évolué de façon progressive. A présent, environ 5 millions d'ha de forêts (au Gabon, au Cameroun et en République du Congo) sont certifiés suivant [le standard de certification FSC®](#).

Toutefois, les progrès observés dans la prise de conscience et surtout l'application des principes d'une exploitation durable des forêts sont encore lents : les entreprises manquant de conviction dans l'intérêt économique de produire du bois certifié. Ainsi, les principales difficultés qui entourent la progression des superficies certifiées FSC® dans le bassin du Congo sont :

- un contexte défavorable aux opérateurs économiques, lié à des conditions institutionnelles insuffisantes à la promotion de la gestion durable des ressources naturelles ;
- une société civile encore trop peu organisée, au sein de laquelle, un [processus consultatif](#) (groupe d'élaboration des normes) doit veiller à [faire évoluer les principes, critères et indicateurs \(PCI\) des grilles nationales de certification](#) ;
- un socle scientifique insuffisant par manque de données ou par manque de travaux d'analyses, qui empêche l'interprétation de concepts essentiels à la norme FSC®, tels que les forêts à hautes valeurs de conservation (HVC) et la protection de paysages ([motion n° 65 de l'assemblée générale du FSC® à Séville - 07 au 14 septembre 2014](#)) ;
- le coût élevé du volet social lié à la certification FSC®, auquel s'ajoute la prise en charge, « de facto », de responsabilités dévolues aux Etats et à leurs services déconcentrés (infrastructures sanitaires, entretien de routes, écoles etc.) qui ne sont pas suffisamment assumées, malgré les redevances forestières acquittées par les concessionnaires forestiers ;
- l'absence de mesures incitatives, notamment à travers la fiscalité forestière des Etats du bassin du Congo envers les concessionnaires, pour les encourager à des efforts continus de gestion plus performante tant sur le plan industriel que social et environnemental ;
- les coûts liés à la préparation et à la mise en œuvre des plans d'aménagement ainsi qu' au respect des critères de la certification, trop faiblement répercutés sur les prix de vente des produits certifiés, à l'exception de certains marchés de niche.

Néanmoins, la certification forestière bénéficie de soutiens importants depuis plusieurs années, notamment à travers des coopérations bilatérales (AFD, Coopération Allemande, réseaux d'Ongs) et de l'interprofession (les syndicats de forestiers nationaux et leur faîtière, [l'Association internationale des bois tropicaux, ATIBT](#)).

Ainsi, suite à une étude de faisabilité pour la promotion de l'exploitation certifiée des forêts dans les pays du bassin du Congo, réalisée en 2008, une convention de financement entre la [KFW Bankengruppe](#) et la [Commission des forêts d'Afrique centrale COMIFAC](#) a été signée le 4 janvier 2012, afin de soutenir cette dernière dans son [plan de convergence](#), visant une meilleure gestion des forêts d'Afrique centrale. Cette convention prévoit un appui dans trois domaines d'interventions:

- la mise en place de mécanismes techniques et formels, de conditions institutionnelles propices à la certification, à

travers les réseaux d'acteurs privés et publiques ;

- l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts par le biais de formations et d'activités spécifiques liées à la certification (domaines industriel, social et environnemental) ;
- le renforcement de la communication sur l'exploitation industrielle durable par:
 - - la collecte d'informations scientifiquement fondées pour justifier ou améliorer les approches de la certification ;
 - la promotion de la transparence dans l'exploitation certifiée des forêts ;
 - l'information du grand public et en particulier les communautés riveraines;
 - la recherche du consensus entre les acteurs actifs dans la certification.

Pour en savoir plus, télécharger le flyer du programme

 [Flyer PPECF.pdf 3.3 Mo, 4041 clicks](#)

Notre logo

cliquer sur l'image pour visualiser en taille réelle le logo du PPECF :

